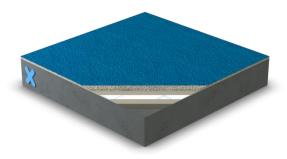


Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

Environmental and health product declaration

En conformité avec la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN ainsi que la norme ISO 14025

Systèmes d'étanchéité liquides à base de MMA BWS



Numéro d'enregistrement: 20241140847

Date de publication : 12 novembre 2024

Version 1.0 vérifiée par tierce partie.



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Triflex (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804+A2/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804+A2/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE: La traduction littérale en français de « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

REMARQUE: Cette FDES a été réalisée par Triflex avec l'assistance de Deloitte Conseil dans le cadre d'un contrat entre Deloitte Conseil et Triflex. Les procédures que Deloitte Conseil a mises en œuvre en exécution de la présente mission ont été uniquement réalisées à la demande de Triflex. À ce titre, Deloitte Conseil n'accepte aucune responsabilité vis-à-vis des tiers.

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A2.

Exemple de lecture : $-9,0 E-03 = -9,0 \times 10^{-3}$

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Abréviation utilisée : N/A : Non Applicable, UF : Unité Fonctionnelle, ACV : Analyse du Cycle de vie, DVR : Durée de Vie de Référence, MMA : Méthacrylate de méthyle.
- Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux : le kilogramme « kg », le gramme « g », le kilowattheure « kWh », le mégajoule « MJ », le mètre carré « m² », le kelvin « K », le watt « W », le kilomètre « km », le millimètre « mm ».

Précautions d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définie au § 5.3 Comparabilité des DEP pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

NOTE 1: En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2: Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3 : Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

Sommaire

Ave	rtissementrtissement	2
Guid	de de lecture	2
Préd	cautions d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits	2
1	Informations générales	5
2	Description de l'unité fonctionnelle et du produit	6
3	Étapes du cycle de vie	9
4	Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	13
5	Résultats de l'analyse de cycle de vie	15
	nérations de responsabilité pour la déclaration des indicateurs d'impacts environnementaux de rence et additionnels	16
6 l'eai	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et u pendant l'étape d'utilisation	
7	Contribution des produits à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	25

1 Informations générales

1.1 Nom et adresse du déclarant

Triflex 15 rue du Buisson aux Fraises 91300 Massy, France Tél. +33(0)6 45 28 35 44

Contact: M. Florian GOSSET, Directeur technique.

1.2 Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative

La FDES est représentative des systèmes d'étanchéité liquides BWS mis sur le marché français sur l'année 2022. La collecte de données a porté sur le site de Minden en Allemagne qui produit 100% de la production mise sur le marché français.

1.3 Type de FDES

FDES individuelle de gamme mono-site, du berceau à la tombe avec module D, c'est-à-dire couvrant l'ensemble du cycle de vie du produit.

1.4 Identification du produit

Triflex BWS

1.5 Cadre de validité

Les produits couverts par cette FDES sont les systèmes d'étanchéité liquide BWS de Triflex.

1.6 Vérification externe indépendante effectuée selon le programme de déclaration environnementale conforme ISO 14025

CITVITOTITI	ementale comornie iso 14025
	La norme EN 15804+A2 du CEN sert de RCP ¹
٧	rérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010 Interne Externe
	(Selon le cas ²) Vérification par tierce partie
	Gregory Herfray – RECto
	Numéro d'enregistrement au programme conforme ISO 14025 : 20241140847
	Date de 1ère publication : 12 novembre 2024
	Date de vérification : 12 novembre 2024
	Période de validité :
	5 ans – Décembre 2029
	Programme de vérification : FDES INIES
inies	Adresse Association HQE, Avenue du Recteur Poincaré, 75016 Paris
	Le programme de vérification INIES - Inies

¹ Règles de définition des catégories de produits

² Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4)

2 Description de l'unité fonctionnelle et du produit

2.1 Description de l'unité fonctionnelle

Assurer l'étanchéité de 1 m² en application extérieure, circulable, non circulable ou sous protection sur la base d'une durée de vie de référence de 30 ans.

Performance principale de l'unité fonctionnelle

La principale fonction des systèmes d'étanchéité liquide BWS couverts par la FDES est l'étanchéité de diverses surfaces en application extérieure (toitures, terrasses, balcons, parkings, etc.).

Description du produit et de l'emballage

Triflex BWS sont des systèmes d'étanchéité liquide à base de résine MMA armés intégralement d'un voile nontissé. Ils sont mis en œuvre sous carrelage ou protection lourde.

2.4 Description de l'usage du produit (domaine d'application)

Le produit BWS est destiné à :

L'étanchéité des balcons, loggias, coursives, passerelles, gradins et escaliers circulables sous protection lourde type carrelage, dalles dur plots, ou chape rapportée.

2.5 Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Triflex BWS est titulaire d'un Document Technique d'Application (DTA) européen délivré par la DIBt, via l'utilisation du produit ProTerra de Triflex, de référence ETA-04/0019, délivré le 17/05/2018 pour une durée indéfinie.

Triflex BWS est également titulaire d'un classement feu Broof t3 selon la norme EN 13501-1 et d'un classement selon ETAG 005 W3, Sévère, P1-P4, S1-S4, TL4 et TH4.

L'ensemble de ces caractéristiques sont présentées dans les fiches techniques consultables sur le site internet de Triflex.

Description des principaux composants et/ou matériaux du produit

Caractéristique	Unité	Valeur
Quantité de produit	kg/m²	8,59
		Couche primaire à base de MMA
Matériaux principaux	_	Armature en polyester
material Aprille paux		Couche d'étanchéité à base de MMA
		Couche de silice
Pertes lors de la mise en œuvre	kg/m²	2,01E+00
		Accessoires de pose pour la couche primaire
		: manchon
Produits complémentaires pour la mise en œuvre	-	
		Accessoires de pose pour les couches
		primaire et d'étanchéité : raclette crantée
		Couches : primaire et d'étanchéité
Emballage de distribution – Seaux en acier	kg/m²	0 00E 03
		8,08E-02
		Couche : armature
Emballage de distribution – Sac plastique	kg/m²	
		1,11E-03
Emballace de distribution. Communica	l. = / 2	Couche : silice
Emballage de distribution – Sac papier	kg/m²	4,80E-02

2.7 Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1 % en masse)

Le produit ne contient aucune substance de la liste candidate prévue par le règlement REACH.

2.8 Preuves d'aptitude à l'usage

Le système BWS est titulaire du DTA européen délivré par la DIBt, via l'utilisation du produit ProTerra de Triflex, de référence ETA-04/0019, délivré le 17/05/2018 pour une durée indéfinie.

2.9 Circuit de distribution (BtoB ou BtoC)

BtoB.

2.10 Description de la durée de vie de référence

Paramètre	Unité	Valeur		
Durée de vie de référence	années	30 D'après Triflex et sur la base de retours d'expérience chantier, le système d'étanchéité peut assurer sa fonction sur la totalité de la durée de vie d'un bâtiment ou d'un ouvrage.		
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine)	-	 Performances de l'étanchéité armée selon ETAG 005 : W3, Sévère, P1-P4, S1-S4, TL4, TH4 Classement feu selon EN 13501-1 Classement feu extérieur selon EN 13501-5 Résistance racines selon EN 13948 Viscosité Extrait sec Densité Temps de gel 		
Paramètre théorique d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux exigences appropriés et les codes d'application)	-	Se référer au DTA référence ETA-04/0019, délivré le 17/05/2018 pour une durée indéfinie.		
Qualité présumée des travaux	-	La qualité des travaux est présumée conforme aux recommandations inscrites sur la fiche technique du produit et aux DTA/AT/CCT relatifs aux systèmes.		
Environnement intérieur (pour les produits en intérieur)	-	Sans objet.		
Environnement extérieur (pour les produits en extérieur)	-	Tous les systèmes Triflex sont résistants aux UV, au gel, à la grêle, à l'hydrolyse, et aux sels de déneigement (selon ETAG 005 et EN 1542).		
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations de la fiche technique du produit.		
Scénario d'entretien pour la maintenance	-	Aucune opération de maintenance sur la DVR du produit n'est nécessaire.		

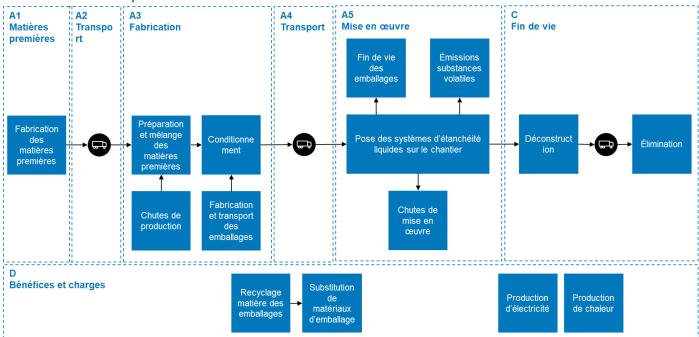
2.11 Information sur la teneur en carbone biogénique

Teneur en carbone biogénique	Quantité
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	0 kg C / m²
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	2,02E-02 kg C / m ²

3 Étapes du cycle de vie

Le diagramme ci-dessous présente les étapes du cycle de vie du produit :

3.1 Schéma du cycle de vie



3.2 Étapes prises en compte

ETAPE DE PRODUCTION	E PRC	TAPE DU DCESSUS DE ISTRUCTION	·	ETAPE D'UTILISATION					ETAPE DE FIN DE VIE				BENEFICES ET CHARGES AUDELA DES FRONTIERES DU SYSTEME	
Production	Transport	Processus de construction installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition/ Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Possibilité de réutilisation, récupération, recyclage
A1-A3	A4	A5	B1	B2	В3	В4	B5	В6	В7	C1	C2	С3	C4	D
Х	Х	Х								Х	X		Х	Х

3.3 Étape de production A1-A3

Les systèmes d'étanchéité sont des systèmes multicouches, qui sont fabriqués sur le site de production et assemblés directement sur chantier. Chaque couche est produite à Minden (Allemagne) et ensuite conditionnée dans un seau en acier, à l'exception des couches d'armature et de silice respectivement conditionnées dans un sac plastique et papier.

Les étapes de production (A1-A3) incluent :

- l'extraction et le traitement des matières premières utilisées pour la production des systèmes d'étanchéité liquide (A1) :
 - o le MMA,
 - le polyester,
 - la silice,
 - les additifs,
- le transport des matières premières jusqu'au site de production (A2),
- la fabrication du produit (A3), incluant :
 - o des consommations d'énergie,
 - o la production des emballages appliqués sur le produit fini,
 - o la production de pertes et de déchets d'emballages,
 - la réutilisation interne des pertes pour application autre que la fabrication du produit,
 - le transport et élimination des déchets.

La fabrication consiste en un procédé de mélange des composants de chaque couche, qui sont individuellement conditionnées par la suite dans un seau en acier (à l'exception des couches d'armature et de silice, non déballées après réception sur le site de fabrication).

Une production d'électricité par cogénération a lieu sur le site de Triflex en Allemagne. La part de chaleur issue de la cogénération est ensuite utilisée sur site pour le chauffage des locaux. L'inventaire issu d'ecoinvent v3.9.1 « Electricity, high voltage {DE}| heat and power co-generation, natural gas, conventionnal power plant, 100MW electrical | Cut-off, U » a été utilisé, dont le facteur d'émission est de 0,559 kg éq. CO₂ / kWh.

3.4 Étape de construction A4-A5

L'étape de transport (A4) comprend le transport des différentes couches du système d'étanchéité liquide jusqu'au chantier. Le produit est livré par camion, depuis le site de fabrication jusqu'au chantier.

Information du scénario	Unité	Valeur
Type de carburant et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	-	Les véhicules considérés sont des camions de type EURO 6 et de charge utile 16 à 32t.
Distance	km	1 300
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	%	Taux de remplissage de 95 % en volume lors de la livraison, puis 0% de retour à vide.
Masse volumique en vrac des produits transportés	kg/m³	N/A
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique (coefficient : =1 ou <1 ou ≥1 pour les produits comprimés ou emboités)	-	≤1

L'étape d'installation (A5) comprend :

- l'installation de chaque couche constituant le produit, à l'aide de raclette crantée et/ou de manchon et/ou d'énergie (malaxeur) pour mélanger les couches avant application,
- l'émission dans l'air de Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM),

- la production, le transport sur chantier et la fin de vie (transport et élimination) des pertes de systèmes d'étanchéité liquide ayant lieu durant la mise en œuvre, ces pertes s'élevant à 1% pour les différentes couches, à l'exception de la couche de silice pour laquelle les pertes s'élèvent à 50%,
- la fin de vie (transport, traitement, élimination) des déchets d'emballages.

L'étape d'installation des systèmes BWS se fait de la façon suivante :

- Couche primaire: Cette couche est posée à l'aide d'un manchon et d'une raclette crantée,
- Armature : Cette couche est posée manuellement,
- Couche d'étanchéité : Cette couche est posée à l'aide d'une raclette crantée,
- Couche de silice : Cette couche est posée manuellement.

Des déchets de systèmes d'étanchéité liquide (lors de la pose) ainsi que des déchets d'emballage sont générés durant la mise en œuvre. Des émissions de COVNM lors de la pose ont également lieues. Les déchets de systèmes d'étanchéité liquide BWS sont envoyés en décharge (couche d'armature : déchets non dangereux, couche de silice : déchets inertes, autres couches : déchets dangereux). Les autres déchets d'emballage (non dangereux) sont valorisés énergétiquement pour ceux en plastique et papier, entièrement recyclés pour les seaux en acier, ou partiellement recyclés (90%) et le reste envoyé en décharge (10%) pour les raclettes crantées. Les manchons utilisés lors de la pose sont maintenus avec le système posé jusqu'à sa fin de vie. Un transport de 50 km est pris en compte pour l'acheminement des déchets non dangereux, 30 km pour les déchets inertes et 300 km pour les déchets dangereux.

Information du scénario	Unité	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation	kg/m²	Manchon : 3,00E-03 Raclette crantée : 6,00E-03
Utilisation d'eau	m³/m²	Sans objet
Utilisation d'autres ressources	-	Sans objet
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	kWh/m²	Sans objet
Déchets de matières sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit	-	Sans objet
Matières sortantes produites par le traitement des déchets sur le site de construction par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination	kg/m²	Voir lignes ci-dessous
Déchets éliminés	kg/m²	Déchets de pertes de systèmes d'étanchéité liquide : 2,01E+00 Déchets de raclette crantée : 6,00E- 04
Matières valorisées	kg/m²	Déchets d'emballages acier (seau) (valorisation matière) : 8,16E-02 Déchets d'emballages plastique (valorisation énergétique) : 1,31E-03 Déchets d'emballages papier (valorisation énergétique) : 7,20E-02 Déchets de raclette crantée (valorisation matière) : 6,00E-03

Information du scénario	Unité	Valeur
Émissions directes dans l'air ambiant	kg/m²	Émissions de COVNM : 1,09E-02

3.5 Étape de vie en œuvre B1-B7

Durant la vie en œuvre, aucune opération de réfraction a lieu pour maintenir la fonction assurée par le système d'étanchéité liquide.

3.6 Fin de vie C1-C4

L'étape de fin de vie comprend :

- une étape de déconstruction par ponçage (C1) dans 10% des cas quand un nouveau système d'étanchéité est appliquée sur l'ouvrage (sinon, la déconstruction a lieu avec le reste du bâtiment via une pelle mécanique),
- une étape de transport jusqu'au site de traitement (C2),
- une étape d'élimination (C4) en centre de stockage de déchets non dangereux (C4).

Un transport de 50 km est considéré pour l'acheminement des systèmes d'étanchéité liquide jusqu'au site de stockage.

Processus	Unité	Valeur
Processus de collecte		Voir les lignes ci-dessous
Quantité collectée séparément	kg/m²	Sans objet
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg/m²	5,05E+00
Systèmes de récupération		Voir les lignes ci-dessous
Quantité destinée à la réutilisation	kg/m²	Sans objet
Quantité destinée au recyclage	kg/m²	Sans objet
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg/m²	Sans objet
Élimination		Voir la ligne ci-dessous
Quantité de produit mise en décharge	kg/m²	5,05E+00
Hypothèses pour l'élaboration de scénario de transport	km	50

3.7 Bénéfices et charges, D

Le module D qui porte sur les bénéfices et charges au-delà des frontières du système, a été évalué pour les flux de matières sortant du système et étant valorisées en A5.

À la mise en œuvre (A5), les déchets de seau en acier et d'emballage plastique et papier sont pour le premier recyclés, pour le second valorisés énergétiquement. Le module D comprend :

- Bénéfices liés à la récupération d'énergie lors de l'incinération avec les impacts « évités » par la production de chaleur et d'électricité à partir des refus de tri des déchets,
- Charges liées aux procédés de recyclage matière,
- Bénéfices liés au recyclage matière avec la mise à disposition de matières secondaires.

Matières/matériaux valorisés sortants des frontières du système	Processus de recyclage au-delà des frontières du système	Matières /matériaux / énergie économisés	Quantités associées
Seaux en acier (A5)	Recyclage pour regénérer des copeaux d'acier	Copeaux d'acier vierges	8,16E-02 kg/m²
Frehellege plastings (AF)	Incinération avec récupération d'énergie	Chaleur, mix français moyen	9,54E-03 MJ/m ²
Emballage plastique (A5)	sous forme de chaleur et d'électricité	Électricité, mix français moyen de haute tension	9,54E-03 MJ/m ²
Emballago papiar (AE)	Incinération avec récupération d'énergie	Chaleur, mix français moyen	3,59E-01 MJ/m ²
Emballage papier (A5)	sous forme de chaleur et d'électricité	Électricité, mix français moyen de haute tension	3,59E-01 MJ/m ²

4 Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

Informations pour le	calcul de l'Analyse de Cycle de Vie
RCP utilisé	NF EN 15804+A2 et complément national NF EN 15804+A2/CN
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN. Exclusion du système Conformément à ces normes, les flux suivants ont été omis du système : - L'éclairage, le chauffage et le nettoyage des sites de production,
	- Le département administratif,
	- Le transport des employés,
	 Les émissions à long terme (au-delà de 100 ans, et qui concernent majoritairement les émissions liées aux processus d'enfouissement des déchets).
	Règle de coupure Aucun critère de coupure n'a été appliqué pour la réalisation de cette étude. Tous les entrants ou extrants identifiés et ayant fait l'objet de la collecte de données ont été
	pris en compte et évalués. Allocations et co-produits
Allocations	Aucune allocation entre coproduits n'a été effectuée, car il n'y a pas de coproduits générés lors de la fabrication des systèmes d'étanchéité liquide BWS.
	Co-produits ou déchets valorisés sous forme de matière Aucun co-produits ou déchets valorisés sous forme de matières n'est à prendre en compte.
Représentativité	Géographique Cette FDES est représentative des systèmes d'étanchéité liquide BWS fabriqués à Minden (Allemagne) et mis sur le marché par Triflex en France.
	Technologique Cette FDES est représentative des systèmes d'étanchéité liquide BWS par les technologies utilisées par les sites de fabrication de Triflex et recommandées par Triflex.

Informations pour I	e calcul de l'Analyse de Cycle de Vie
	Temporelle
	Cette FDES est représentative des systèmes d'étanchéité liquide BWS fabriqués et mis sur le marché en 2022.
Données spécifiques	L'évaluation de la qualité des principales données spécifiques est la suivante : - 87% des données avec une notation moyenne « très bonne » - 3% des données avec une notation moyenne « bonne » - 7% des données avec une notation moyenne « moyenne » - 0% des données avec une notation moyenne « mauvaise » - 3% des données avec une notation moyenne « très mauvaise »
Données génériques	L'évaluation de la qualité des principales données génériques est la suivante : - 36% des données avec une notation moyenne « très bonne » - 24% des données avec une notation moyenne « bonne » - 9% des données avec une notation moyenne « moyenne » - 0% des données avec une notation moyenne « mauvaise » - 31% des données avec une notation moyenne « très mauvaise » La validation des principales données génériques est la suivante : - 69% des données secondaires sont plausibles - 69% des données secondaires sont complètes - 98% des données secondaires sont consistantes avec EN 15804+A2 L'analyse de cycle de vie a été réalisée au moyen du logiciel SimaPro 9.5, avec les bases de données ecoinvent v3.9.1 Cut-off (2022).
Variabilité des résultats	Les systèmes d'étanchéité liquide BWS sont fabriqués sur un seul site de production. La variabilité des résultats concerne les scénarios de fin de vie ultime des systèmes d'étanchéité liquide (C), dont le scénario moyen représente 10% de déconstruction et 90% d'enfouissement. Un scénario d'enfouissement minimal et maximal (respectivement à 0% et 100%) a été considéré. La variabilité a été évaluée sur trois indicateurs témoins du cadre de validité de la norme NF EN 15804+A2/CN: - Changement climatique : intervalle de variation [7,22; 31,14], moyenne 10,72, 31,14/10,72 < 1,35 - Utilisation d'énergie primaire totale non renouvelable : intervalle de variation [138,68; 615,13], moyenne 297,25, 615,13/297,25 < 1,35 - Déchets non dangereux éliminés : intervalle de variation [5,55; 32,25], moyenne 10,32, 32,25/10,32 < 1,35

5 Résultats de l'analyse de cycle de vie

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des arrondis.

MND: Module Non Déclaré

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première : une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple). Application de l'Annexe M de la NF EN 15804+A2/CN.

Exonérations de responsabilité pour la déclaration des indicateurs d'impacts environnementaux de référence et additionnels

Classification ILCD	Indicateur	Exonération de responsabilité
	Potentiel de réchauffement global (PRG)	Aucune
Type 1 de	Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique (ODP)	Aucune
l'ILCD	Incidence potentielle de maladies dues aux émissions de particules fines	Aucune
	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (AP)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final eaux douces (EP-eaux douces)	Aucune
Type 2 de l'ILCD	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final marine (EP-marine)	Aucune
	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (EP-terrestre)	Aucune
	Potentiel de formation d'ozone troposphérique (POCP)	Aucune
	Efficacité potentielle de l'exposition humaine à l'isotope U235 (PIR)	1
	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques non fossiles (ADP-minéraux+métaux)	2
	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques fossiles (ADP-fossile)	2
Type 3 de l'ILCD	Potentiel de privation en eau (des utilisateurs), consommation d'eau pondérée en fonction de la privation (WDP)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les écosystèmes (ETP-fw)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-c)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-nc)	2
	Indice potentiel de qualité des sols (SQP)	2

Exonérations de responsabilité 1 – Cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.

Exonérations de responsabilité 2 – Les résultats de cet indicateur d'impact environnemental doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à cet indicateur est limitée.

Impacts environnementaux de référence

		Étape de p	eroduction			Étape de construction					Étape d'u	utilisation						Étape de fin de vie				sterne
Impacts environsementaux de référence	Al Approvisionment en matéres premières	A2 Transport	A3 Fabrication	Étape de production	М Тапероп	As Processus de construction – installation	Étap e du processus de constructo n	61 Uffication	B2.Nainterance	83 Mproston	B4 Remplacement	85 Pél-uditaron	66 Usliatonde l'énege d'unit l'étape d'utiliaton	87 Utilisation de l'eaudarant l'étape d'utilisation	Ebpe d'uilsation	C1 Deconstruction / demolition	С Рапори	C3 Tratement des dichets	C4 Elmination	Étapo de fin de vie	Total cycle de vie	Distriction of changes and elb des frontières dusy
Changement climatique - total kg CO2 éq/UF	4,46E+00	4,52E-01	7,12E-01	5,63E+00	5,43E-01	8,78E-01	1,42E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	3,18E+00	4,21E-02	0,00E+00	4,51E-01	3,68E+00	1,07E+01	-1,02E-01
Changement climatique - combustibles fossiles kg CO2 éq/UF	4,52E+00	4,51E-01	6,90E-01	5,66E+00	5,42E-01	7,97E-01	1,34E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	3,18E+00	4,20E-02	0,00E+00	4,50E-01	3,67E+00	1,07E+01	-1,03E-01
Changement climatique - biogénique kg CO2 éq/UF	-5,41E-02	4,14E-04	2,19E-02	-3,17E-02	4,97E-04	8,04E-02	8,08E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	4,45E-03	3,85E-05	0,00E+00	6,41E-04	5,13E-03	5,43E-02	7,27E-04
Changement climatique - utilisation des sols et transformation de l'occupation des sols kg CO2 6g/UF	1,60€-03	2,23E-04	5,90E-04	2,41E-03	2,68E-04	5,51E-04	8,18E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	7,93E-04	2,07E-05	0,00E+00	1,05E-05	8,24E-04	4,05E-03	-8,23E-06
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 éq/UF	1,73E-06	9,82E-09	1,30E-08	1,76E-06	1,18E-08	3,14E-08	4,32E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	2,93E-07	9,15E-10	0,00E+00	1,34E-09	2,95E-07	2,09E-06	-3,425-09
Acidification mol H+ éq/UF	2,89E-02	9,87E-04	2,99E-03	3,29E-02	1,18E-03	3,07E-03	4,25E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	1,44E-02	9,18E-05	0,00E+00	3,13E-04	1,48E-02	5,19E-02	-2,79E-04
Eutrophisation aquatique, saux douces kg P ég/UF	1,68E-04	3,67E-06	2,65E-05	1,99E-04	4,40E-06	1,95E-05	2,39E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	2,19E-05	3,41E-07	0,00E+00	3,69E-07	2,26E-05	2,45E-04	-4,79E-06
Eutrophisation aquatique, marine kg N 6q/UF	4,55E-03	2,43E-04	5,50E-04	5,34E-03	2,92E-04	6,98E-04	9,90E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	2,71E-03	2,26E-05	0,00E+00	6,67E-04	3,40E-03	9,73E-03	-7,66E-05
Eutrophisation terrestre mol N éq/UF	3,86E-02	2,53E-03	6,12E-03	4,72E-02	3,04E-03	7,10E-03	1,01E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,0000	0,00E+00	2,42E-02	2,35E-04	0,00E+00	1,38E-03	2,58E-02	8,32E-02	-9,02E-04
Formation d'ozone photochimique kg NMVOC éq/UF	1,84E-02	1,53E-03	2,24E-03	2,22E-02	1,84E-03	3,09E-03	4,93E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	2,76E-02	1,43E-04	0,00E+00	6,26E-04	2,84E-02	5,55E-02	-5,63E-04
Épuisement des ressources abiotiques (minéraux et métaux) kg Sb ég/UF	1,48E-05	1,48E-06	1,10E-05	2,73E-05	1,77E-06	6,00E-06	7,77E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	2,20€-06	1,37E-07	0,00E+00	1,02E-07	2,44E-06	3,75E-05	1,15E-06
Épuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) MI/UF	7,92E+01	6,41E+00	8,61E+00	9,42E+01	7,70E+00	1,11E+01	1,88E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	1,83E+02	5,97E-01	0,00E+00	1,07E+00	1,84E+02	2,97E+02	-2,22E+00
Besoin en eau m3 de privation équiv. dans le monde./UF	1,81E+00	2,64E-02	5,83E-02	1,90€+00	3,17E-02	2,30E-01	2,62E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	2,44E-01	2,46E-03	0,00E+00	4,77E-03	2,51E-01	2,41E+00	-6,05E-03

Impacts environnementaux additionnels

		Étape de p	production			Étape de construction					Étape d'u	rtilisation						Étape de fin de vie				stème
Impach environnementaux additionnels	Al Approvision rement en matèles pemères	A2 Transport	A3 Fabrication	Étape de production	A4 Transport	AS Piacessus de construction – installation	Étape du processus de construction	B1 Utilisation	62 Майнечике	63 Réprestion	B4 Remplacement	B S Réthabilita fron	B6 Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	87 Utilisation de l'eau durant l'étage d'utilisation	Étape d' utilisation	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	G Tratement des déchers	C4 Élmina tion	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	D Benefice: et chages av delà des frontières du sy
Emissions de particules fines Indice de maladies/UF	2,43E-07	3,35E-08	4,08E-08	3,18E-07	4,02E-08	5,99E-08	1,00E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,25E-07	3,12E-09	0,00E+00	7,36E-09	1,36E-07	5,53E-07	-5,40E-09
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq U-23S ég/UF	5,02E-02	3,25E-03	1,61E-02	6,96E-02	3,90E-03	1,36E-02	1,75E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,79E-02	3,02E-04	0,00E+00	1,30E-03	5,95E-02	1,47E-01	-1,17E-02
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe/UF	1,53E+01	3,17E+00	2,69E+00	2,12E+01	3,81E+00	4,76E+00	8,56E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,84E+01	2,95E-01	0,00E+00	2,14E+00	8,08E+01	1,11E+02	-2,11E-01
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUH/UF	1,87E-09	2,06E-10	2,99E-09	5,07E-09	2,47E-10	1,42E-09	1,67E-09	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,11E-09	1,92E-11	0,00E+00	2,72E-11	1,16E-09	7,89E-09	-4,37E-10
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUH/UF	3,34E-08	4,55E-09	1,17E-08	4,96E-08	5,46E-09	9,99E-09	1,55E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,14E-08	4,23E-10	0,00E+00	1,14E-09	2,29E-08	8,80E-08	4,85E-10
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension/UF	1,86E+01	3,88E+00	2,96E+00	2,54E+01	4,65E+00	1,26E+01	1,73E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,02E+01	3,61E-01	0,00E+00	2,59E+00	1,31E+01	5,58E+01	-3,18E-01

Utilisation des ressources

		S Expe de production Expe de construction									Étape d'	stilisation						Étape de fin de vie				att da
Utilisation des resources	At Agrovishment en meleres prenteres	A2 Transport	A3 Februation	Etime de production	AA Transport	AS Processus de construction - intal fall on	gaba qa bocsesne qe comp.ncgou	Bt. Udioston	B2 Mahbonanca	B3 Réprotion	848emplacement	85 Rëbbitotion	Bó Utlisaton de féwnyle duran l'élapa d'otlisation	B7 Uthisation de feau durant fétapa d'uthisation	É tipe d'athaion	C1D éconéuction / démotion	C2 Transport	CI Tratement des déchets	Cel Britisk bin	Espe de fin de vie	Total cycle de vie	D blindities occharges audola des frontières du sy
Utilisation de l'Énergia primaire removerbable, à l'exclusion des resources d'énergia primaire removelables utilises comme matières permites MA/I/UF	3,12E+00	1,01E-01	1,26E+00	4,48E+00	1,21E-01	1,19E+00	1,31E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,23E-01	9,38E-03	0,00E+00	5,42E-02	8,86E-01	6,68E+00	-8,53E-02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières Md/Util	7,73E-01	0,00E+00	-4,78E-02	7,25E-01	0,00E+00	-7,25E-01	-7,25E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,000+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00
Utilisation totals des resources d'ésegle primier renouvelables (dency primier et resources d'ésegle primier et résources d'ésegle primier et résources d'ésegle primières) MAI/UF	3,896+00	1,01E-01	1,21E+00	5,21E+00	1,216-01	4,62E-01	5,83E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,23E-01	9,38E-03	0,00E+00	5,42E-02	8,865-01	6,58E+00	-8,53E-02
Utilisation de l'écongia pénsire non renouvelable, à l'acturien des resources d'écongia primier non removelables utilises comme matières permites MA/VIII	5,87E+01	6,41E+00	8,61E+00	7,38E+01	7,70E+00	1,08E+01	1,85E+01	0,00E+00	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,83E+02	5,97E-01	0,00E+00	1,07E+00	1,84E+02	2,77E+02	-2,22E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MS/UII	2,04E+01	0,00E+00	-1,196-02	2,04E+01	0,00E+00	2,68E-01	2,688-01	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+000	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,07E+01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'inergie primaire non nenouvabbles (écratge pinteire et enseuvete d'inergie pinteire et réssources d'inergie pinteire utilisées comme mattiere permières) Mél/Lef	7,92E+01	6,41E+00	8,60E+00	9,42E+01	7,70E+00	1,11E+01	1,88E+01	0,00E+00	0,006+00	0,006+00	0,00E+00	0,00+300,0	0,00E+00	0,00E+00	0,00+300,0	1,83E+02	5,976-01	0,00E+00	1,07E+00	1,84E+02	2,97E+02	-2,22E+00
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00€+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables Ms/Ui [®]	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+000	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MU/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,000	0,00E+00	0,00E+00	0,000+000	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00
Utilisation nette d'eau douce m3/UF	4,52E-02	7,326-04	3,03E-03	4,89E-02	8,79E-04	6,47E-03	7,35E-03	0,00E+00	0,000+00	0,00E+00	0,00E+00	0,006+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,08E-03	6,82E-05	0,00E+00	1,29€-03	7,44E-03	6,37E-02	-3,04E-04

Production de déchets

		Étape de p	roduction			Étape de construction					Étape d'i	utilisation						Étape de fin de vie				u système
Catégorie de déchets	Al. Approvácion nement en matéries premières	A2Transport	A3 Fabrication	Étape de production	A4 Transport	AS Processus de construction – installation	É tape du processus de construction	B.1 Utilisation	B 2 Maintenance	83 Represtion	B4 Remplacement	B.S Réhabilitation	B6 Utils ation de l'énegle du ant l'étape d'utilisation	87 Utilisation de l'eau durant l'étaps d'utilisation	Étape d'utilisation	C1 D éconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Tratement dis diches	C4 Élmination	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	D Benkfeer et chages au delà des frontères d
Déchets dangereux éliminés kg/UF	2,67E-01	6,18E-03	4,05E-01	6,78E-01	7,43E-03	1,74E-01	1,82E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,07E-02	5,76E-04	0,00E+00	1,23E-03	4,25E-02	9,02E-01	4,69E-02
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	1,49E+00	3,70E-01	5,39E-01	2,40E+00	4,45E-01	2,61E+00	3,06E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,64E-01	3,45E-02	0,00E+00	4,56E+00	4,86E+00	1,03E+01	-4,93E-02
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	3,72E-05	2,11E-06	1,09E-05	5,01E-05	2,53E-06	9,70E-06	1,22E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,15E-05	1,96E-07	0,00E+00	7,17E-07	5,24E-05	1,15E-04	-1,54E-05

Flux sortants

UF: Assurer l'étanchéité de 1 m2 en application extérieure, circulable, non circulable ou sous protection, sur la base d'une durée de vie de référence de 30 ans.

		Étape de p	roduction			Étape de construction					Étape d'i	ntilisation						Étape de fin de vie				sys teme
Flux sortants	A1 Approvation nement en matères premières	A2 Transport	A3 Fabrication	ftape de production	A4 Transport	AS Process ut de construction – installation	Étape du processus de construction	B.I.Uffication	B2 Maintenance	B3 Réprestion	9.4 Remplacement	B.S. Réto bilitation	86 Utilisation de l'éneglie durant fétape d'utils aton	87 Utilisation de l'eau duant l'étage d'utilisation	Étape d'utilisation	CL D Aconstruction / demolifon	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	Étape de fin de vie	Totalcycle de vie	D Bénéfices et charges au delà des fromètees d
Composants destinés à la réutilisation $$\rm kg/UF$$	0,00E+00	0,00E+00	1,10E-03	1,10E-03	0,00E+00	1,10E-05	1,10E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,11E-03	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	2,47E-03	2,47E-03	0,00E+00	8,70E-02	8,70E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,94E-02	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie électrique fournie à l'extérieur MI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,68E-01	3,68E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,68E-01	0,00E+00
Energie vapeur fournie à l'extérieur MI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,68E-01	3,68E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,68E-01	0,00E+00
Energie gaz et process fournie à l'extérieur MI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Total des impacts par étape

UF : Assurer l'étanchéité de 1 m2 en application extérieure, circulable, non circulable ou sous protection, sur la base d'une durée de vie de référence de 30 ans.

	Étape de production	Étape du processus de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Changement climatique - total kg CO2 éq/UF	5,63E+00	1,42E+00	0,00E+00	3,68E+00	1,07E+01	-1,02E-01
Changement climatique - combustibles fossiles kg CO2 éq/UF	5,66E+00	1,34E+00	0,00E+00	3,67E+00	1,07E+01	-1,03E-01
Changement climatique - biogénique kg CO2 éq/UF	-3,17E-02	8,08E-02	0,00E+00	5,13E-03	5,43E-02	7,27E-04
Changement climatique - utilisation des sols et transformation de l'occupation des sols kg CO2 éq/UF	2,41E-03	8,18E-04	0,00E+00	8,24E-04	4,05E-03	-8,23E-06
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 éq/UF	1,76E-06	4,32E-08	0,00E+00	2,95E-07	2,09E-06	-3,42E-09
Acidification mol H+ éq/UF	3,29E-02	4,25E-03	0,00E+00	1,48E-02	5,19E-02	-2,79E-04
Eutrophisation aquatique, eaux douces kg P éq/UF	1,99E-04	2,39E-05	0,00E+00	2,26E-05	2,45E-04	-4,79E-06
Eutrophisation aquatique, marine kg N éq/UF	5,34E-03	9,90E-04	0,00E+00	3,40E-03	9,73E-03	-7,66E-05
Eutrophisation terrestre mol N éq/UF	4,72E-02	1,01E-02	0,00E+00	2,58E-02	8,32E-02	-9,02E-04
Formation d'ozone photochimique kg NMVOC éq/UF	2,22E-02	4,93E-03	0,00E+00	2,84E-02	5,55E-02	-5,63E-04
Épuisement des ressources abiotiques (minéraux et métaux) kg Sb éq/UF	2,73E-05	7,77E-06	0,00E+00	2,44E-06	3,75E-05	1,15E-06
Épuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) MJ/UF	9,42E+01	1,88E+01	0,00E+00	1,84E+02	2,97E+02	-2,22E+00
Besoin en eau m3 de privation équiv. dans le monde./UF	1,90E+00	2,62E-01	0,00E+00	2,51E-01	2,41E+00	-6,05E-03
Emissions de particules fines Indice de maladies/UF	3,18E-07	1,00E-07	0,00E+00	1,36E-07	5,53E-07	-5,40E-09
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq U-235 éq/UF	6,96E-02	1,75E-02	0,00E+00	5,95E-02	1,47E-01	-1,17E-02
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe/UF	2,12E+01	8,56E+00	0,00E+00	8,08E+01	1,11E+02	-2,11E-01
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUh/UF	5,07E-09	1,67E-09	0,00E+00	1,16E-09	7,89E-09	-4,37E-10
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUh/UF	4,96E-08	1,55E-08	0,00E+00	2,29E-08	8,80E-08	4,85E-10
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension/UF	2,54E+01	1,73E+01	0,00E+00	1,31E+01	5,58E+01	-3,18E-01

UF : Assurer l'étanchéité de 1 m2 en application extérieure, circulable, non circulable ou sous protection, sur la base d'une durée de vie de

		référenc	e de 30 ans.			
	Étape de production	Étape du processus de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	4,48E+00	1,31E+00	0,00E+00	8,86E-01	6,68E+00	-8,53E-02
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	7,25E-01	-7,25E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	5,21E+00	5,83E-01	0,00E+00	8,86E-01	6,68E+00	-8,53E-02
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	7,38E+01	1,85E+01	0,00E+00	1,84E+02	2,77E+02	-2,22E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	2,04E+01	2,68E-01	0,00E+00	0,00E+00	2,07E+01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	9,42E+01	1,88E+01	0,00E+00	1,84E+02	2,97E+02	-2,22E+00
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce m3/UF	4,89E-02	7,35E-03	0,00E+00	7,44E-03	6,37E-02	-3,04E-04
Déchets dangereux éliminés kg/UF	6,78E-01	1,82E-01	0,00E+00	4,25E-02	9,02E-01	4,69E-02
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	2,40E+00	3,06E+00	0,00E+00	4,86E+00	1,03E+01	-4,93E-02
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	5,01E-05	1,22E-05	0,00E+00	5,24E-05	1,15E-04	-1,54E-05
Composants destinés à la réutilisation kg /UF	1,10E-03	1,10E-05	0,00E+00	0,00E+00	1,11E-03	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	2,47E-03	8,70E-02	0,00E+00	0,00E+00	8,94E-02	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie électrique fournie à l'extérieur MJ/UF	0,00E+00	3,68E-01	0,00E+00	0,00E+00	3,68E-01	0,00E+00
Energie vapeur fournie à l'extérieur MJ/UF	0,00E+00	3,68E-01	0,00E+00	0,00E+00	3,68E-01	0,00E+00
Energie gaz et process fournie à l'extérieur MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

6 Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

6.1 Caractéristiques du produit participant à la qualité sanitaire de l'air intérieur

Les produits sont conformes aux règles professionnelles de l'APSEL et/ou au Guide d'Agrément Technique Européen relatif au système considéré et évitent les désordres et sinistres résultant d'infiltration (humidité, pourrissement, etc.).

6.1.1 Émissions de Composés Organiques Volatils (COV)

Sans objet. Les systèmes d'étanchéité liquide ne sont pas en contact avec l'intérieur des bâtiments.

6.1.2 Résistance au développement des croissances fongiques

Sans objet. Les systèmes d'étanchéité liquide ne sont pas en contact avec l'intérieur des bâtiments.

6.1.3 Radioactivité

Sans objet. Les systèmes d'étanchéité liquide ne sont pas en contact avec l'intérieur des bâtiments.

6.1.4 Émissions de fibres et de particules

Sans objet. Les systèmes d'étanchéité liquide ne sont pas en contact avec l'intérieur des bâtiments.

6.2 Caractéristiques du produit participant à la qualité sanitaire de l'eau

Les systèmes d'étanchéité liquide sont en contact avec des eaux pluviales, mais les émissions dans l'eau sont a priori très faibles en raison de l'imperméabilité totale des produits. Il n'y a aucun contact avec l'eau potable destinée à la consommation. D'après une série de tests de lixiviat réalisés en juin 2022, les systèmes d'étanchéité liquide répondent aux exigences en matière d'écotoxicité et de génotoxicité.

7 Contribution des produits à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

7.1 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Les systèmes d'étanchéité liquide protègent les bâtiments contre les infiltrations d'eau et vont donc participer au confort hygrothermique dans le bâtiment.

7.1.1 Performance thermique

Sans objet, les systèmes d'étanchéité liquide n'ont pas de fonction d'isolation thermique.

7.1.2 Comportement à l'humidité

La pose des systèmes d'étanchéité liquide permet notamment de s'assurer une exclusion totale de toute infiltration d'humidité ascendante par le dessous du revêtement.

7.2 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Sans objet. Les systèmes d'étanchéité liquide ne participent pas au confort acoustique dans le bâtiment.

7.3 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Le produit Triflex BWS est mis en œuvre sous carrelage ou protection lourde, il ne participe dans pas au confort visuel.

7.4 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Sans objet. Les systèmes d'étanchéité liquide sont placés à l'extérieur du bâtiment et ne participent donc pas au confort olfactif dans le bâtiment.